



Location de materiel pour un particulier

Par **urkan**, le **06/07/2009** à **18:26**

Bonjour,

j'ai acheté une friteuse, je voudrais savoir si j'ai le droit de la louer, bien sur avec un contrat de location, mais dois-je declarer l'argent de la location a un organisme particulier?
En fait je voulais essayer de louer celle-ci avant de me lancer dans la location de materiel de restauration?

Merci de m'eclairer sur ce sujet